

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SOUS - ÉPREUVE B 5
HISTOIRE – GEORAPHIE – EDUCATION CIVIQUE
TOUTES SPÉCIALITÉS

CORRIGE

Session 2012

Durée : 2 heures

Coef. : 2,5

Le corrigé comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4

CONSIGNES GENERALES

Le règlement d'examen précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à évaluer « *la maîtrise des savoirs et des capacités en histoire-géographie et éducation civique* » des candidats. « *L'épreuve [...] comporte trois parties, notées respectivement 9,4 et 7 points.* » Cette répartition est **immuable**.

Chaque partie est évaluée globalement et le sujet n'indique pas de répartition des points lorsqu'il existe des sous-questions. L'évaluation globale de chaque partie permet de prendre en compte tout élément de réponse pertinent par rapport au sujet même s'il n'est pas attendu dans les pistes de correction proposées.

Une très bonne réponse doit pouvoir compenser des manques constatés par ailleurs.

Dans cette perspective il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction n'est pas un barème dégressif où il s'agirait de soustraire des points par rapport à une production idéale ; c'est un **barème cumulatif** et la note maximale sera délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée ;
- **l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisé** ; c'est ainsi qu'une très bonne copie pourra obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie sera sanctionnée par une note très basse.

On valorisera, dans le cadre de la note globale sur 20 points, le (la) candidat(e) :

- qui manifestera sa bonne compréhension du sujet, de la problématique et du contexte ;
- qui s'efforcera de produire un raisonnement historique ou géographique, fera preuve d'esprit critique, développera des connaissances personnelles intéressantes, montrera sa bonne maîtrise de l'expression écrite et du vocabulaire de la discipline, ou encore produira spontanément un schéma, une carte ou un croquis pour illustrer ses propos.

PREMIERE PARTIE (sujets d'étude d'histoire ou de géographie)

Le (la) candidat(e) qui aura répondu à l'ensemble des attentes ci-dessous énoncées obtiendra la note maximale de 9 points.

SUJET 1 : Les acteurs de l'aménagement des territoires.

Le candidat peut répondre à chacune des questions séparément ou de manière globale dans un texte cohérent.

On entend par « aménagement des territoires » l'ensemble des politiques visant à équilibrer, à homogénéiser et à améliorer la distribution des aménagements et des activités sur le territoire national, de l'échelle locale à l'échelle européenne.

Depuis une trentaine d'années, l'Etat n'est plus le seul décideur de l'aménagement des territoires, en particulier avec la décentralisation.

L'aménagement des territoires est donc le fait d'acteurs plus nombreux et plus variés.

On attend du candidat :

- une définition pertinente de l'aménagement des territoires (idées de politiques concrètes, de projets, d'équilibrage, sur des territoires identifiés) ;
- l'identification de différents acteurs à différentes échelles (l'Europe, l'Etat, les Conseils régionaux, les Conseils généraux, les Communautés de communes ou d'agglomération, les communes...).

L'exemple choisi par le candidat pourra être à l'échelle de son choix et mettra en évidence le rôle des acteurs autres que l'Etat dans l'aménagement d'un territoire.

SUJET 2 : Les disparités des territoires de l'Union européenne.

Le candidat peut répondre à chacune des questions séparément ou de manière globale dans un texte cohérent.

L'Union européenne est une construction géoéconomique et géopolitique à distinguer du continent européen à proprement parler.

Deux notions essentielles : élargissement (expansion progressive du territoire de l'UE) et intégration plus ou moins aboutie (sur les plans politique, économique et social) : l'élargissement accentue des disparités que les politiques d'intégration visent à juguler.

Différents types de disparités : disparités internes aux Etats de l'UE, disparités au sein de l'UE entre ses différents Etats.

On attend du candidat :

- qu'il connaisse les notions essentielles (élargissement - intégration) au sujet ;
- qu'il soit capable de décrire les territoires de l'UE et de caractériser leurs disparités en utilisant le vocabulaire disciplinaire spécifique (centre - périphéries, disparités socio-spatiales...);
- qu'il explique le contexte, le rôle des acteurs et les enjeux de la situation étudiée.

DEUXIEME PARTIE (éducation civique)

Le (la) candidat(e) qui aura répondu à l'ensemble des attentes ci-dessous énoncées obtiendra la note maximale de 4 points.

SUJET : L'action humanitaire internationale sert-elle uniquement la cause des droits de l'Homme ?

La question posée par le sujet, confrontée au document présentant l'aide apportée par l'armée américaine en Haïti, envisage les paradoxes de l'action humanitaire internationale et les dérives possibles de celle-ci. Certaines situations d'urgence, comme celle du séisme en Haïti, nécessitent une intervention internationale forte qui peut prendre plusieurs formes (envoi de sauveteurs sur site, de moyens d'assistance médicale d'urgence, aide alimentaire, aide à la reconstruction) et être pilotée par plusieurs acteurs (organismes internationaux, ONG, Etats). L'aide humanitaire d'urgence, nécessaire pour faire face à certaines crises aiguës, peut être détournée (moyens qui n'arrivent pas aux personnes les plus en difficulté) ou dévoyée (*Charity business*, Etats qui interviennent pour des motifs autres que de strictes considérations humanitaires).

On attend du candidat une présentation claire et pertinente des enjeux liés à l'articulation entre les deux termes du sujet, action humanitaire et cause des droits de l'Homme.

TROISIEME PARTIE (situations d'histoire ou de géographie)

Le (la) candidat(e) qui aura répondu à l'ensemble des attentes ci-dessous énoncées obtiendra la note maximale de 7 points.

SUJET 1 : La chute du Mur de Berlin

Enjeux critiques du (des) document(s)

Dessin de presse humoristique dont l'auteur est étranger à l'Allemagne (point de vue externe) et décalé par rapport à l'événement (commémoration).

Attentes

On attend du candidat qu'il soit capable :

- de distinguer la date de production du document de celle des faits évoqués : repérage de différents indices évoquant le Mur et la Guerre froide (porte de Brandebourg, emplacement du Mur, son franchissement libre, la présence du graffiti, etc.)
- d'identifier les continuités et les ruptures, de dater et de présenter des faits importants relatifs à la situation et de les situer dans un contexte chronologique (fin d'une organisation bipolaire du monde et de la Guerre froide ; construction du bloc de l'est, effondrement du modèle soviétique ; partition et réunification de l'Allemagne...)

SUJET 2 : Le 11 Septembre 2001

Enjeux critiques du (des) document(s)

Discours prononcé par le président des Etats-Unis en exercice, dans une académie militaire, près d'un an après les faits, soit avec un certain recul.

Attentes

On attend du candidat qu'il soit capable :

- de relever des informations essentielles contenues dans le document et de les mettre en relation avec ses connaissances
- d'expliquer le contexte, le rôle des acteurs et les enjeux de la situation (attentats contre le WTC à New York le 11 Septembre 2001 ; terrorisme islamiste ; George W. Bush président de l'Etat agressé ; discours manichéen du « Bien » contre le « Mal » ; guerre « contre le terrorisme » en Afghanistan ; place des Etats-Unis dans les relations internationales...)
- d'identifier les continuités et les ruptures (après l'affrontement est-ouest/Guerre froide, émergence du concept de « choc des civilisations » ; hyperpuissance américaine contestée).